

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers :
En exercice : 8
Présents : 7

DELIBERATION N°14 -2019

Séance du 28 mai 2019



L'an deux mille dix-neuf le mardi 28 mai à 18h15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 14 mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi. M. NOMIUS Jean-Pierre, M. ROBERT Joël, M. MEYSSONNIER Gérard, M. POUILLARD Pierre. Mme BLANC Danielle, Mme STEFANI Noëlle

Absent : M. FAURE Jean-Claude
Secrétaire : Mme STEFANI Noëlle

Objet : Gel printemps 2019 demande de calamités agricoles

Suite à l'épisode de gelée nocturne sur plusieurs semaines sur la commune de Lardier et Valença, le Maire propose aux membres présents de demander la mise en place de la procédure de calamités agricoles.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- demande la mise en place de la procédure de calamités agricoles pour la commune de Lardier et Valença.

Le Maire

Rémi COSTORIER

Handwritten signature of Rémi Costorier and a circular official stamp of the Municipality of Lardier et Valença (Hautes-Alpes).